



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

appels d'offres

Question écrite n° 13367

Texte de la question

M. Lionel Tardy demande à Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports de lui donner des indications sur la politique qu'elle entend mener au sein de ses services, pour favoriser l'attribution de marchés publics aux PME.

Texte de la réponse

Le ministère participe à trois expérimentations interministérielles pilotées par la direction générale de modernisation de l'État visant à professionnaliser la fonction achat « mutualisation des pratiques », le « développement ressources humaines et dimensionnement de la fonction achats » et « la carte d'achat ». Dans le cadre de cette professionnalisation, conformément au plan d'action ministériel, un séminaire « achat » est organisé au 1er trimestre 2008 au cours duquel les principales propositions du rapport STOLERU relatif à l'accès des PME aux marchés publics seront abordées et communiquées à l'ensemble du réseau des acheteurs du ministère. Pour favoriser l'accès des PME aux marchés publics, la politique ministérielle « achat » insistera sur deux principales mesures : en dessous des seuils, n'utiliser que les marchés passés selon une procédure adaptée ; motiver nos acheteurs publics à rencontrer les PME (le sourcing).

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13367

Rubrique : Marchés publics

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 2007, page 7971

Réponse publiée le : 18 mars 2008, page 2426